

FONTAINE

rive gauche

396
février 2025

ville-fontaine.fr



votre magazine municipal •

Budget 2025

DOSSIER

**BUDGET : UNE GESTION EXEMPLAIRE
ET DES INVESTISSEMENTS AMBITIEUX**



Ville de
FONTAINE

10

DOSSIER ◆

Budget : une gestion exemplaire et des investissements ambitieux



LES ACTUS ◆



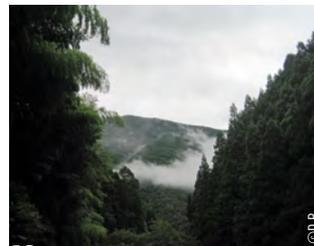
- 5 Carnaval
- 8 Nouveaux médiateurs

GRAND ANGLE ◆



- 16 Transition énergétique

SORTIR ◆



- 18 VOG : exposition d'Alice Assouline
- 19 La Source : concerts et disco party

LIBRE
EXPRESSION ◆
22

VIE PRATIQUE ◆
23

FONTAINE
rive gauche

396
février 2025

ISSN 0998 7894.

Directeur de la publication : Franck Longo

Directrice de secteur : Lydie Chevallier

Directeur de la communication : Jules Nale

Rédaction : Nathalie Pascal, Jules Nale

Photographies : Sylvain Habib, Philippe Tripier

Conception graphique : Adrien Pinna, Alizée Pessine, Jules Nale

Service communication de la Ville de Fontaine,
89 mail Marcel Cachin, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24
communication@ville-fontaine.fr

Impression :

Imprimerie Champagnac, 5 Rue Félix Daguerre
15000 Aurillac
04 71 48 51 05

Diffusion : Géo Diffusion

Tirage : 11 500 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2025

PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication :
communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20





● **Franck Longo**, Maire de Fontaine

Budget : la dette par habitant au plus bas

“ **Un budget qui mise sur l'avenir grâce à une gestion financière rigoureuse.** ”

Chères Fontainoises, Chers Fontainois,

Vous trouverez dans le dossier de ce mois-ci la présentation du budget 2025. Éducation, environnement, sécurité, nos priorités restent les mêmes depuis le début du mandat sans oublier les questions de santé ou encore le soutien à la vie associative dont les subventions augmentent cette année de 8%. Un budget qui mise sur l'avenir grâce à une gestion financière rigoureuse. La dette par habitant n'a jamais été aussi basse depuis 30 ans sans augmentation des taux communaux tout en proposant un service public de qualité.

Fontaine se transforme. Après la nouvelle entrée du parc de La Poya inaugurée en septembre, c'est la rivière de la Petite Saône que l'on va remettre à l'air libre ce printemps. Un aménagement qualitatif pour les Fontainois au sein du futur écoquartier des Portes du Vercors.

Côté mobilité, les travaux de l'avenue Ambroise Croizat se terminent. Cette avenue laisse ainsi place à un partage entre tous les modes de déplacements qui circuleront en toute sécurité sur une voirie refaite à neuve. Il en sera de même d'ici quelques mois pour déambuler sur l'avenue du Vercors où le double sens sera

rétabli et l'accès aux commerces facilité avec de larges trottoirs.

90 arbres aussi seront plantés pour apporter de la fraîcheur et embellir cette entrée de ville. Végétaliser, embellir, ce ne sont pas que des mots, ils se traduisent en actes. Comme ces 60 arbres plantés récemment dans toute la ville qui seront les îlots de fraîcheur et la qualité de l'air de demain.

Le 11 mars, le Carnaval revient sur le thème « *Où est Charlie ?* ». Dans toutes les écoles de Fontaine les enfants s'activent pour créer les chars qui prendront part au défilé. Je serai heureux de vous y retrouver au départ du défilé à 18h devant l'hôtel de ville et partager ensemble ce moment festif, magique et fédérateur.

Avec mes sentiments dévoués



Toute l'actualité de votre ville : ville-fontaine.fr

et sur les réseaux sociaux  



L'engagement Fontainois mis à l'honneur

Lors de cette cérémonie plusieurs Fontainois ont été mis à l'honneur en recevant la médaille de la Ville : Milena Moutafian, autrice-compositrice, Éliane et Jean Escalon, correspondants de presse dévoués, Serge et Dominique Redon, de l'association Les Petits Frères des Pauvres, Bernard Lely, président de Lely Environnement, Mireille Maisonnat, présidente de l'Association Gymnastique Volontaire.



Événement

VŒUX DU MAIRE : UN MOMENT ÉMOUVANT, POSITIF ET CHALEUREUX

La cérémonie des vœux s'est déroulée le 10 janvier à la Source. Après une première partie de soirée en musique avec les élèves du conservatoire, cette soirée fut l'occasion pour le Maire Franck Longo de présenter le bilan des réalisations de l'année 2024 et de détailler les objectifs de cette nouvelle année.

Un bilan 2024 positif

Sur le plan environnemental, Fontaine a poursuivi sa transformation avec la végétalisation de plusieurs espaces sur la commune dont la nouvelle entrée du Parc de La Poya et ses 41 nouveaux arbres fruitiers, l'organisation d'événements comme le défi zéro déchet (-30 % de déchets) ou Font'aime sa Terre. Dans nos écoles, près de 800 000 € ont été investis pour rénover les toitures, désamianter et végétaliser les cours, améliorer les infrastructures et introduire 70 % de produits bio et locaux dans les cantines scolaires. Côté sécurité, 30 caméras de vidéoprotection ont été installées, et une application innovante de signalement des incivilités a été lancée en direction des citoyens. Ces avancées s'accompagnent d'efforts pour améliorer la mobilité et le cadre de vie avec la modernisation de l'avenue Ambroise Croizat et l'avenue du Vercors.

Des investissements ambitieux pour 2025

En 2025, Fontaine poursuit sa dynamique avec des projets ambitieux. Les écoles bénéficieront d'un investissement d'1,3 million d'€ pour des rénovations sans oublier le lancement de la nouvelle école Rose Valland. La sécurité sera renforcée avec 30 nouvelles caméras et des agents supplémentaires. Une modernisation de l'éclairage public permettra une transition complète vers un éclairage moins consommateur d'énergie. La Ville lancera prochainement une concertation pour la création d'un jardin de souvenir animalier et la création de nouveaux espaces de liberté canins.





Événement

CARNAVAL : MAIS OÙ EST CHARLIE ?

Le mardi 11 mars, ne manquez pas le traditionnel Carnaval organisé par la commune en partenariat avec de nombreux acteurs locaux. Rendez-vous à 18h devant l'Hôtel de ville. Thème de cette édition : « Où est Charlie ? ».

Ce temps fort de la vie locale rassemble chaque année, services municipaux, partenaires et bénévoles qui s'investissent pendant plusieurs semaines pour faire du Carnaval un événement inoubliable. La soirée débutera avec la présentation des chars réalisés par les écoliers Fontainois, suivie d'une déambulation. Échassiers, jongleurs et autres personnages fantastiques animeront cette parade festive qui se déroulera en musique, grâce à la participation des élèves du conservatoire.

Une soirée enflammée

Rendez-vous dès 18h sur le parvis de l'Hôtel de ville pour la déambulation des chars jusqu'au collège Jules Vallès où vous pourrez assister au traditionnel embrasement du caramantran dès 19h. La soirée sera suivie d'un spectacle captivant de cracheurs de feu. Une petite buvette et de la musique seront également au programme pour prolonger la fête. Nous vous attendons nombreux, vêtus de vos plus beaux costumes sur le thème « Où est Charlie ? » !



Thé dansant : inscrivez vous pour la 2^e édition !

Les seniors de 65 ans et plus ainsi que leur conjoint sont invités à un grand thé dansant organisé par la Ville. Cet événement aura lieu à la salle Edmond Vigne, le mardi 25 mars, de 14h à 17h. Les inscriptions se déroulent auprès des 2 maisons des habitants, Romain Rolland et George Sand, jusqu'au vendredi 21 février, puis uniquement auprès de la maison des habitants George Sand du 24 au 28 février. Concernant les horaires, rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (fermé le mardi matin). Une pièce d'identité et un justificatif de domicile seront demandés.

Plus d'infos
04 76 27 13 09

Maisons des habitants : le programme des activités est en ligne !

Découvrez les activités proposées par les maisons des habitants dans le nouveau programme disponible sur : ville-fontaine.fr rubrique Mes services/Maisons des habitants. Ateliers créatifs et culinaires, temps conviviaux, soirées papotes... il y en a pour tous les goûts et tous les âges !



Plus d'infos
04 76 27 13 09
04 56 38 22 23



Explorer les "claques" de la vie

En novembre dernier, l'artiste Chloé Birds offrait un spectacle musical à La Source sur le thème des claques de la vie. En décembre, dans le sillage de ce spectacle, l'artiste a initié un groupe d'habitantes à l'écriture de textes et de chansons. La chanteuse et comédienne Chloé Birds poursuit ainsi son travail et son exploration des « claques » de la vie. Au sens propre, au sens figuré, les claques sont synonymes de douleurs et suscitent bien des réactions (surprise, sidération, violence en retour...). Les participantes aux ateliers ont pu débattre autour des différentes significations du terme claque et exprimer les réflexions et émotions que ce mot suscitait. Elles ont aussi réalisé l'exercice parfois complexe de jouer avec les mots et les sons. Ces ateliers se sont poursuivis en janvier afin de mettre en musique les productions des participantes et d'exprimer le résultat de leur travail au travers de chants.



Nécrologie

La Ville de Fontaine a le regret de vous annoncer le décès de Claude Lemasson, élu à la Ville de Fontaine de 1983 à 2001, et Adjoint au Maire sur cette période.



Droits des femmes

60 ANS DE RÉFORMES

Le 8 mars 2025, Journée internationale des droits des femmes, sera marqué en France par les 50 ans de la loi Veil pour la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse et les 60 ans de la réforme des régimes matrimoniaux.

Du 24 février au 31 mars 2025, la Ville poursuit son engagement en faveur des droits de femmes en organisant plusieurs actions.

À vos agendas !

Lundi 24 et mardi 25 février

Stage d'initiation à la self défense et à la diplomatie urbaine

Dans le cadre du dispositif contre le harcèlement de rue *Demandez Angela*
À destination des jeunes âgés de 15 à 18 ans

38 bis de 10h à 17h

Sur inscription, service jeunesse :
04 76 85 91 17

Lundi 10 mars

Formation au dispositif métropolitain *Demandez Angela*

À destination des commerçants

Hôtel de ville de 8h30 à 11h

Sur inscription, service égalité-citoyenneté :
04 76 28 76 28

Du 8 au 31 mars

Exposition 60 ans de réformes et de lois Inauguration le lundi 10 mars à 17h45 sur le parvis de l'Hôtel de Ville

Cette exposition retrace 60 ans de réformes pour les droits des femmes en France, du militantisme des années 70, en passant par la loi sur la parité et la procréation médicalement assistée et souligne les combats qui restent à mener.

Exposition 60 ans à travers leurs yeux

Des Fontainoises, âgées de 13 à 81 ans, partagent leur regard sur les acquis et leur vision de l'avenir après des décennies de lutte pour les droits des femmes.

Parc André Malraux à partir de 17h45

Projection du film *Annie Colère*, suivie d'un débat

Ce long métrage retrace le parcours d'une ouvrière qui s'engage au sein du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception des années 70.

Maison des associations Nelson Mandela à 19h15
Sur inscription, service égalité-citoyenneté :
04 76 28 76 28

Samedi 15 mars

Stage d'initiation au self défense et diplomatie urbaine

Ouvert aux Fontainois à partir de 18 ans

38 bis de 10h à 17h

Sur inscription, service égalité-citoyenneté :
04 76 28 76 28



Initiatives et séjours

JEUNESSE : ET SI ON PARTAIT ?

La Ville accompagne les jeunes dans la réalisation de leurs projets de vacances ou d'initiatives citoyennes au travers de dispositifs financiers.

Le 17 janvier dernier, une soirée intitulée "Et si on partait ?" était organisée au 38 bis afin de présenter les dispositifs de la Ville permettant d'accompagner les jeunes Fontainois dans leurs projets. Plus de 30 jeunes ont répondu présents.

Des aides financières pouvant aller jusqu'à 750 €

Ces bourses visent à soutenir les jeunes dans leurs projets de vacances ou leurs initiatives citoyennes en lien avec l'environnement, l'humanitaire... Elles sont destinées aux Fontainois de 16 à 25 ans pour les aides aux départs (jusqu'à 450€ par jeune) et de 13 à 25 ans pour les aides aux initiatives (jusqu'à 750€ par jeune). Les candidats doivent soumettre un dossier au Point information jeunesse et présenter leur projet à une commission. À leur retour, une soirée *Carnets de voyages* permet aux bénéficiaires de partager leur expérience.

À la découverte de nouveaux horizons

En 2024, la Ville a soutenu 14 jeunes dans le cadre des aides aux départs. Grâce à ces bourses, 3 groupes ont eu l'opportunité de partir pour la première fois en vacances en Italie, en Espagne et dans le sud de la France. Deux jeunes ont également bénéficié d'un accompagnement dans le cadre des bourses aux initiatives. L'une de ces bourses permettra d'organiser un salon des auto-entrepreneurs qui se déroulera à Fontaine en avril prochain. L'autre projet concerne un voyage en Finlande, aux États-Unis et au Mexique axé sur la préservation des forêts et le bénévolat dans des haras.



Plus d'infos

Point information jeunesse
38 bis mail Marcel Cachin
04 76 56 21 91 - pij@ville-fontaine.fr



Parole d'élue

"Nous avons à cœur de soutenir les jeunes dans la construction et la réalisation de leurs projets. À travers les bourses d'aides au départ, l'enjeu est de leur donner un "coup de pouce" afin de les accompagner dans leur désir d'autonomie et d'émancipation."

Marie-Ange Saoletti, Conseillère municipale déléguée à jeunesse



Jobs jeunes : les candidatures sont à déposer avant le 4 avril

Durant les vacances scolaires d'été et d'automne, la Ville propose aux jeunes Fontainois une semaine de travail de 30 h. Le dispositif jobs jeunes est piloté par le Point information jeunesse (Pij). Encadrés par des agents de la Ville, de jeunes Fontainois peuvent ainsi bénéficier d'une première expérience professionnelle et découvrir le fonctionnement d'une collectivité. Pour postuler, il faut habiter à Fontaine et être âgé de 16 à 18 ans. Les candidatures sont à déposer au Pij (38bis mail Marcel Cachin) jusqu'au 4 avril. Pour les jeunes qui le désirent, les animateurs proposent un accompagnement pour la rédaction des candidatures.

Vacances scolaires : pratiques artistiques et citoyenneté

Pendant les vacances de février, le service jeunesse proposera une diversité d'animations. Dans le cadre de l'accueil des 11/14 ans, les jeunes pourront participer à un stage de pratiques artistiques du 3 au 7 mars. Tous les matins une initiation au graff, au breakdance ou au théâtre d'impro sera proposée. Une restitution de ces ateliers aura lieu le vendredi 7 mars à 16h en présence des jeunes, de leurs familles et des partenaires. Ce stage s'inscrit dans le cadre du projet de la Cie Amizen'scène qui organise un festival de théâtre et d'expression artistique les 11, 12 et 13 avril à la maison des associations Nelson Mandela. Les 13/17 ans auront quant à eux l'opportunité de suivre un stage de self-défense organisé en partenariat avec le service égalité, citoyenneté. Ce stage se déroulera les 24 et 25 février au 38 bis. Objectifs : apprendre les gestes essentiels pour se protéger, être en capacité d'analyser les situations et désamorcer les tensions. Inscription au 04 76 56 21 91 ou par mail : pij@ville-fontaine.fr



Une plateforme à disposition des habitants

Depuis début septembre, les habitants ont accès à une plateforme en ligne leur permettant d'informer la police municipale de certaines incivilités. Un moyen d'assurer le suivi directement avec les habitants et de créer plus de proximité entre les services de la Ville et les Fontainois. Sur cette application, les Fontainois peuvent faire remonter plusieurs types d'incivilités tels que les actes de violences, les conflits de voisinage, les nuisances sonores, les vols... Elle permet aussi d'avertir les forces de l'ordre d'un départ en vacances afin que ces derniers fassent des passages pour surveiller l'habitation ou encore de déclarer un chien catégorisé. Cette plateforme est disponible à toute heure même en dehors des heures de service, toutefois en cas d'urgence il est nécessaire de directement appeler la police nationale au 17 ou la police municipale au 06 85 19 53 21.

Lien direct vers la plateforme via ce QR CODE :



Prévention-médiation

PRÉVENTION-MÉDIATION : NOUVEAUX MÉDIATEURS À FONTAINE

Le service prévention-médiation a déménagé à l'Hôtel de ville au printemps 2024 tout en continuant ses missions auprès de la population notamment dans le cadre de la politique de la ville afin de lutter contre les inégalités d'accès au droit, de favoriser le vivre ensemble et de prévenir des phénomènes de délinquance. En janvier, un nouveau médiateur a été recruté et un autre est en cours de recrutement par la Ville.

La médiation nécessaire dans les quartiers

Les missions principales du médiateur social de proximité consistent à dialoguer auprès des habitants situés dans les quartiers prioritaires afin d'être à l'écoute de ces derniers et créer ainsi une relation de confiance avec les services de la Ville. Les médiateurs sont amenés à intervenir lors des conflits de voisinage.

Un service au quotidien pour le cadre de vie des Fontainois

Au-delà des actions de médiation sur le terrain, le service prévention-médiation propose également un service d'écoute et d'accompagnement par le biais du Point de justice, véritable lieu ressource regroupant professionnels du droit mais aussi d'associations d'accompagnement d'aide aux victimes. En fonction de votre situation, le service prévention-médiation vous oriente vers l'un de ces interlocuteurs : un conciliateur de justice, un avocat ou l'association France Victime afin de vous accompagner au mieux dans vos démarches. Par ailleurs, l'association France Victime s'est nouvellement dotée d'un chien d'assistance judiciaire afin d'aider les personnes à s'exprimer plus facilement. Depuis le 28 janvier, l'offre de service s'est étoffée en

accueillant chaque mois, une permanence de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme.

Dispositif Angela : tous ensemble contre le harcèlement de rue !

La Métropole grenobloise, en partenariat avec les communes, s'est récemment engagée dans le dispositif Angela pour lutter contre le harcèlement de rue. Ce dispositif vise à construire un réseau de commerces qui seront identifiés comme des lieux sécurisés pour les personnes harcelées. Fontaine s'engage pleinement dans le dispositif et va même au-delà en labellisant également ses structures municipales. Les habitants pourront y trouver écoute et soutien, et les professionnels seront formés pour orienter les victimes vers les interlocuteurs appropriés.



Plus d'infos
Service prévention et médiation
04 76 27 58 71



Urbanisme

PORTES DU VERCORS : LE QUARTIER PRÊT À SORTIR DE TERRE

Après l'inauguration de la nouvelle entrée du parc de La Poya en septembre dernier, la Ville de Fontaine, la Métropole de Grenoble et Isère Aménagement annoncent le lancement de la commercialisation des premiers logements de l'écoquartier des Portes du Vercors.

Un nouveau pôle de vie

Le travail collaboratif entre toutes les parties permet d'offrir aux Fontainois et aux futurs habitants des espaces agréables autant pour s'y promener que pour y vivre. Les premiers aménagements d'espaces publics sont en cours et devraient être achevés d'ici le second semestre 2025.

De nouveaux espaces verts vont favoriser la biodiversité, comme la remise à l'air libre de la Petite Saône et offrir un nouvel espace de promenade et de fraîcheur en été.

Des commerces de proximité sont attendus aux pieds des immeubles afin d'assurer aux familles un accès aux produits et services essentiels tout en créant un bassin de vie au cœur du quartier avec des possibilités d'accès grâce aux différents modes de déplacements doux existants : tram, transports en commun, chronovélo, bus...

Des logements ultra performants énergétiquement

Au total ce sont près de 200 nouveaux logements qui verront le jour lors de la première phase de construction, avec des appartements allant du T1 au T5. 160 logements dont 40 logements sociaux seront destinés à la location. Ces appartements répondront à la réglementation européenne en intégrant des matériaux biosourcés ou issus du réemploi et 55 % de la consommation énergétique des foyers sera issue des énergies renouvelables.



Parole d'élus

"Nous voulons faire de ce nouveau quartier une référence sur le plan environnemental. Les constructions bénéficieront de nombreux espaces verts privés, les logements seront économes en énergie et conçus à partir de matériaux bio-sourcés."

Laurent Thoviste, Adjoint à l'urbanisme, au cadre de vie, au renouvellement urbain durable et à la politique de la ville



Apprendre à tailler les arbres

Mercredi 18 décembre après-midi, une dizaine de jardiniers ont participé à une formation sur le thème de la taille des arbres et des arbustes dans les jardins partagés de La Poya. Cette formation animée par un agent des services techniques de la Ville a permis de révéler les spécificités de chaque arbre (mûrier, cerisier, figuier...) et les jardiniers ont appris à les tailler en fonction de leurs besoins (fruits, ombrage...).



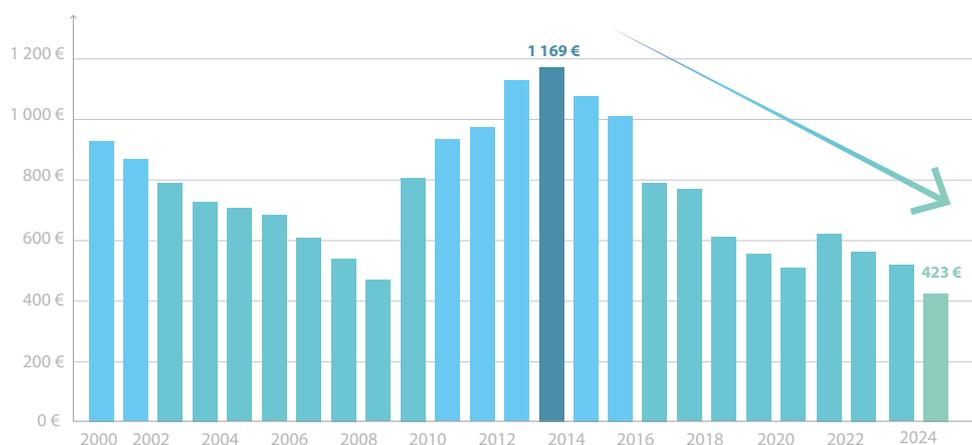
Winter Trophy : l'élite mondiale réunie à Fontaine

L'élite mondiale du sport-boules s'est retrouvée à Fontaine les 10 et 11 janvier à la halle Julie Pomagalski lors du Winter Trophy. Organisée par l'ASF Boules Curie, cette compétition internationale de boules lyonnaises a réuni pour la 3^e édition les meilleurs pratiquants de haut niveau (équipes féminines, masculines, sport adapté). Les joueurs se sont affrontés sur plusieurs épreuves. La France a remporté la victoire en tir progressif féminin et en tir progressif masculin ainsi que la finale en double féminin avec une équipe composée notamment des Fontainoises Floriane Amar et Brune Le Noblet. La finale en double masculin a été remportée par l'Italie. En sport adapté, c'est l'équipe d'Eybens qui, pour la 3^e année consécutive, a remporté la finale.



BUDGET : UNE GESTION EXEMPLAIRE ET DES INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

Le budget annuel 2025 a été voté en janvier par les membres du Conseil municipal. Malgré la forte hausse des prix des matières premières, de l'énergie et du coût de la vie en général, la Ville s'est engagée à préserver une capacité d'investissement en adéquation avec les projets initiés depuis 2020, tout en évitant une augmentation des impôts locaux. Pari tenu, avec en prime une dette par habitant qui n'a jamais été aussi basse depuis 30 ans.





Le budget communal, comment ça marche ?

Le budget prévoit les **recettes** et les **dépenses** de l'année. Il est divisé en 2 parties : le fonctionnement et l'investissement.

• **La section fonctionnement** concerne toutes les dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. Ce sont des dépenses qui reviennent tous les ans (entretien des bâtiments, restauration scolaire, eau et électricité, subventions aux associations...). Le fonctionnement est financé par les recettes issues des impôts, taxes et autres dotations.

• **La section investissement** sert à construire l'avenir et se décline à plus ou moins long terme. Cela comprend la construction de nouveaux bâtiments, l'achat d'équipements durables, la réhabilitation et la rénovation de lieux et espaces publics... L'investissement est notamment financé par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et des subventions.



Augmentation de 8% des subventions de la Ville aux associations

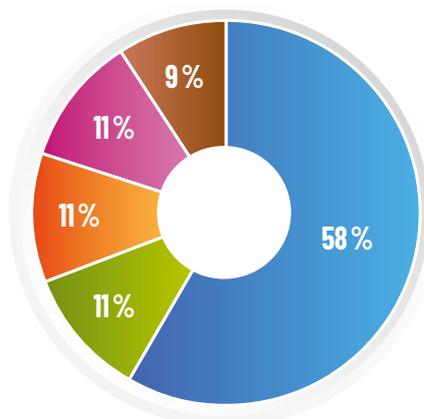
Depuis 2020, la Ville réaffirme son soutien indéfectible aux associations Fontainoises. L'ouverture de l'espace Nelson Mandela en septembre dernier, conçu comme un véritable lieu de rencontre, de développement et d'accompagnement pour les associations, illustre cet engagement. Par ailleurs, le montant total des subventions attribuées augmente de 8%, confirmant le soutien continu au dynamisme du tissu associatif local.



BUDGET DE FONCTIONNEMENT : UNE GESTION RIGOUREUSE POUR DÉGAGER DES MARGES D'INVESTISSEMENTS

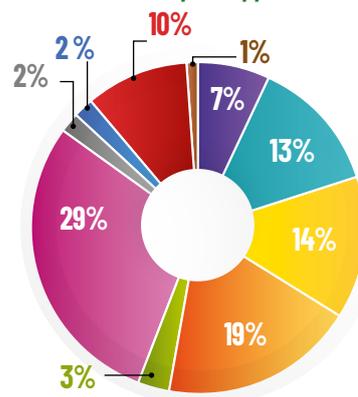
Pour 2025, le budget de fonctionnement, dans la continuité des actions menées depuis 2020, vise à renforcer l'efficacité des services municipaux au quotidien. Il permettra notamment d'améliorer l'éducation grâce à l'augmentation des effectifs et au maintien d'un ratio d'encadrement adapté, de renforcer la sécurité et la tranquillité publique par l'acquisition de matériel et le déploiement de la vidéosurveillance, ainsi que d'améliorer la propreté urbaine en augmentant les effectifs dédiés.

Recettes de fonctionnement :
34,8 millions d'euros
(+ 400 000€ par rapport à 2024)



- Fiscalité directe : 58 %
- Fiscalité indirecte : 11 %
- Dotations générales de l'État : 11 %
- Subventions et compensations : 11 %
- Autres recettes : 9 %

Dépenses de fonctionnement :
34,8 millions d'euros
(- 550 000€ par rapport à 2024)

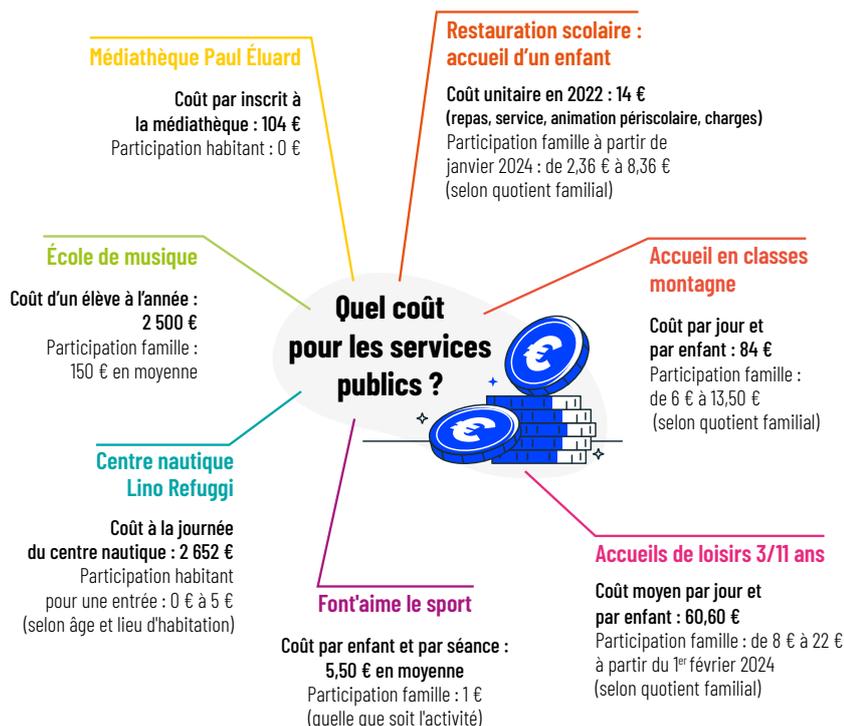


- Services généraux : 29 %
- Sécurité : 3 %
- Enseignement, formation : 19 %
- Culture, vie sociale, jeunesse, sports, loisirs : 14 %
- Santé, actions sociales : 13 %
- Aménagement du territoire, habitat : 7 %
- Action économique : 1 %
- Environnement : 2 %
- Transport : 2 %
- Autres : 10 %



AGENTS DE LA VILLE : UN SALAIRE MINIMUM REVU À LA HAUSSE

La gestion rigoureuse des coûts liés à la masse salariale de la Ville de Fontaine est essentielle pour garantir un service de qualité aux habitants tout en maîtrisant les dépenses. Bien que les effectifs soient stabilisés, les dépenses de personnel ont augmenté d'environ 1 million d'€ entre 2021 et 2023. Cette hausse s'explique principalement par l'inflation qu'a connu notre pays, mais aussi par la revalorisation du point d'indice des agents de la fonction publique et également par la mise en place d'avantages destinés à offrir des conditions de travail attractives tout en favorisant la qualité de vie des agents. Dans cette optique, le salaire minimum au sein de la collectivité s'élève à 1 720 € net par mois sur 12 mois.



0%

Des économies plutôt que des hausses d'impôts !

Historiquement très élevés en raison des choix des précédentes municipalités, la Municipalité actuelle a décidé de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux pour ne pas porter préjudice au pouvoir d'achat des Fontainois déjà impactés par l'inflation. Cette décision de ne pas augmenter les taux a pour conséquence de faire reculer Fontaine dans les taux des taxes foncières des communes de l'Isère et de la Métropole les plus élevés. Pour atteindre cet objectif, la commune a notamment consacré des efforts dans la pérennisation de l'extinction la nuit des éclairages publics et l'investissement dans de l'éclairage Led, la suppression des voitures de fonction pour les élus et le renouvellement de la flotte automobile par des véhicules propres, l'internalisation des supports de communication, la réorganisation des manifestations et événements publics...



Parole d'élue

"Cette revalorisation de la prime des agents, au-delà de l'aspect financier, est une reconnaissance des compétences et de l'engagement quotidien des agents pour nos habitants."

Anne-Sophie Chardon, Adjointe aux ressources humaines et à la modernisation des services publics



GARANTIR UNE FORTE CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT

Malgré des contraintes budgétaires importantes, la Ville de Fontaine s'engage à maintenir une capacité d'investissement significative pour répondre aux 3 grandes priorités du mandat : l'environnement, la sécurité et l'éducation. Pour 2025, une enveloppe de plus de 4 millions d'euros est dédiée à ces priorités. En plus des nouveaux investissements des dépenses engagées en 2024, sont poursuivies en 2025, notamment le renouvellement de véhicules (330 000 €), la vidéoprotection (225 000 €), l'entretien des bâtiments (270 000 €) et la refonte des outils numériques (110 000 €). Au total, près de 33,6 millions d'€ seront investis d'ici 2028, incluant notamment la construction du groupe scolaire Rose Valland.

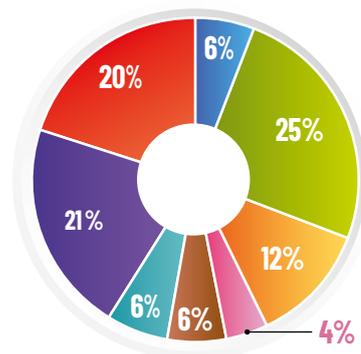
Répartition des investissements jusqu'en 2028 : 33,6 millions d'euros

 Programme d'économie d'énergie : 1 200 000 €	 Portes du Vercors Fonds de concours Métropole : 480 000 €
 Plan de renouvellement du parc de véhicules ZFE : 540 000 €	 Entretien courant sur les bâtiments communaux : 2 600 000 €
 Entretien courant des espaces extérieurs : 1 200 000 €	 Déploiement de la vidéoprotection : 200 000 €
 Programme d'accessibilité : 180 000 €	 Plan écoles : Reconstruction de l'école Robespierre : 17 600 000 € Travaux dans les groupes scolaires : 1 750 000 €
 Plan de sortie des portages fonciers : 1 325 000 €	 Renouvellement du matériel technique, informatique et du mobilier : 1 080 000 €
 Extension du cimetière de l'argentière : 160 000 €	 Plan d'aménagement entrées de ville et grandes voiries : 2 525 000 €
 Plan piscine / Gros Entretien du bâtiment : 1 000 000 €	
 Autres investissements : 1 852 000 €	

Investissements majeurs pour 2025

Le budget de la Ville consacré aux investissements pour l'année 2025 s'élève à 4,78 millions d'€. Il est construit autour d'une programmation pluriannuelle avec d'importants projets d'investissement pour cette année.

Les priorités 2025 :



- 200 000 € (6 %) : Agenda de mise en accessibilité
- 803 000 € (25 %) : Aménagement et végétalisation des voiries
- 370 000 € (12 %) : Programme d'entretien régulier et de mise en conformité
- 120 000 € (4 %) : Plan de modernisation de l'éclairage public
- 200 000 € (6 %) : Plan de déploiement des caméras
- 200 000 € (6 %) : Modernisation informatique
- 670 000 € (21 %) : Plan écoles
- 625 000 € (20 %) : Groupe scolaire rose Valland





2025 : CONTINUER D'INVESTIR POUR LA QUALITÉ DE VIE DES FONTAINOIS

Végétalisation et aménagement des voiries : 803 000 €

Dans sa lutte contre les îlots de chaleur, la Ville engagera en 2025 près de 803 000 € avec notamment la végétalisation de l'avenue du Vercors, de l'avenue Ambroise Croizat et de la zone industrielle des Vouillands.

Plan écoles : 670 000 €

Le Plan écoles est déployé depuis 2022, il engage chaque année environ 700 000 € par la collectivité afin de faire de nombreux travaux dans les écoles. Cette année, l'école maternelle Pont du Drac verra sa toiture remplacée et de nombreux travaux de réfection seront réalisés tels que le changement de la chaudière et du plancher de l'école Ancienne Mairie.

Mise en conformité des bâtiments communaux : 370 000 €

Pour répondre aux obligations légales et résorber le retard pris depuis plusieurs dizaines d'années dans les bâtiments communaux et l'espace public, la Ville continue son programme de mise en conformité avec pour 2025 un montant d'environ 370 000 € alloué à ce sujet.

Plan de modernisation de l'éclairage public : 120 000 €

Avec le remplacement par des lampes à led des lampadaires existants, la Ville améliore la performance de son éclairage public et réduit fortement la consommation énergétique de ces meubles urbains.

Poursuite du déploiement de plus de 60 caméras de vidéoprotection : 200 000 €

L'une des priorités du mandat : la sécurité des Fontainois. Avec la poursuite de ce plan d'installation, la Ville continue d'investir pour réduire les incivilités.

Modernisation des outils informatiques : 200 000 €

Ces investissements sont déployés dans les écoles mais aussi dans l'ensemble des services rendus à la population afin de moderniser l'action communale en faveur de tous les publics.

Création du groupe scolaire Rose Valland : 625 000 €

Après le choix du nom du futur groupe scolaire de l'école Robespierre cette année, la poursuite de la phase d'études continue en 2025.

2

QUESTIONS À

Denis Miniconi1^{er} Adjoint aux finances

Concernant les finances de la Ville depuis 4 ans, quel bilan pouvons-nous en tirer aujourd'hui ?

Malgré un contexte compliqué depuis 2020, avec des crises à répétition (sanitaires et économiques), la Ville de Fontaine a su maintenir le cap sur les projets qui ont été engagés par la Municipalité actuelle. Fruit d'une gestion minutieuse des ressources et d'une mobilisation de tous les agents, nous avons réussi à investir sans augmenter les impôts locaux. Et mieux encore, après de nombreuses concessions, nous avons su pallier aux difficultés antérieures pour stopper le surendettement de la Ville, c'est grâce à cela que la dette par habitant n'a pas été aussi basse depuis 30 ans !

Et pour les années à venir quels sont les projets ?

D'importants projets sont engagés par la commune, comme le démarrage des travaux du groupe scolaire Rose Valland ou encore le lancement du projet des Portes du Vercors, ces derniers permettront de créer de l'attractivité à Fontaine. En parallèle, nous continuons d'investir pour améliorer le quotidien des Fontainois avec l'extension du parc de caméra pour plus de sécurité, un nouveau programme de changement des luminaires pour une meilleure performance énergétique ou encore la réfection de certains tels que les avenues du Vercors et Ambroise Croizat.



Fontaine, engagée pour la transition énergétique

En mars 2022, la Ville s'est engagée dans un Plan climat air énergie territorial, déclinaison du Plan climat métropolitain à l'échelle communale. Cet engagement s'est traduit au travers de la signature d'une charte dont 2 axes, comportant un total de 36 actions, concernent la transition énergétique. L'un des axes concernent les actions de sensibilisation menées par la Ville : communication auprès des habitants, permanences infos énergie à l'Hôtel de ville, participation au Mois de l'énergie, accompagnement au montage de dossiers dans le cadre du dispositif Mur | Mur... L'autre axe vise à renforcer un comportement exemplaire en interne : suivi des consommations énergétiques de la commune, optimisation des consommations au travers de consignes relatives au chauffage, à l'éclairage, à la ventilation, gestion optimisée de l'éclairage (rénovation des équipements, extinction nocturne)... Au total plus 80 % de ces actions ont déjà été réalisées.



Transition énergétique

DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE À TOUS LES NIVEAUX !

Modernisation de l'éclairage public, extinction en cœur de nuit, installation d'une centrale photovoltaïque, isolation des réseaux de chauffage et bâtiments... la Ville mène de front plusieurs actions pour réduire sa consommation d'énergie.

Modernisation de l'éclairage public

Depuis 2020, la Ville est engagée dans une campagne de modernisation de l'éclairage qui concernent autant les rues que les bâtiments et équipements communaux. Les luminaires énergivores sont ainsi remplacés par des éclairages led qui permettent de réduire la consommation d'énergie de 50 %.

Un éclairage des rues optimisé

Entre 2022 et 2024, 524 luminaires vétustes ont été remplacés par des led dans une trentaine de rues. D'ici juin 2025, 787 luminaires supplémentaires seront installés. À l'issue de cette nouvelle campagne, la majorité des luminaires seront constitués de led, pour un coût total de 430 000 € TTC. Ces dispositifs programmables permettent de varier l'intensité lumineuse de 100 % à 30 %, optimisant ainsi la consommation d'énergie. Ils améliorent également la visibilité et favorisent la biodiversité.

Du côté des bâtiments et équipements

Des travaux de modernisation de l'éclairage ont aussi été réalisés sur plusieurs bâtiments et équipements. Entre 2022 et 2024, les éclairages du terrain de foot Henri Chapays, des gymnases Robert Vial et Maurice Thorez ont été remplacés par des led (coût total : 90 000 € TTC). D'autres

bâtiments tels que la maison des habitants George Sand, l'espace famille ou la résidence autonomie La Cerisaie ont également été équipés de ces diodes. En 2025, 12 projecteurs led remplaceront les anciens dispositifs sur le terrain de rugby Pierre de Coubertin (coût : 43 000 € TTC).

Extinction en cœur de nuit : une mesure pérennisée

La Ville a fait le choix d'éteindre l'éclairage public en cœur de nuit. Suite à une expérimentation en 2022, la mesure a été pérennisée avec les horaires suivants : extinction de 1h30 à 4h45 le long du tram et de minuit à 6h dans le reste de la commune. Grâce à cette initiative et à la modernisation des luminaires, la Ville a évité une hausse de sa facture d'électricité de 30 000 € en 2022 et 141 000 € en 2023.



Une centrale photovoltaïque et des travaux d'isolation

D'autres mesures visant à réduire la consommation d'énergie complètent la campagne de modernisation de l'éclairage public : installation d'une centrale photovoltaïque sur le toit de l'Hôtel de ville, travaux d'isolation...

146 panneaux solaires installés

Depuis 2022, une centrale photovoltaïque a été installée sur le toit de l'Hôtel de ville. Cette centrale photovoltaïque se compose de 146 panneaux solaires orientés est/ouest répartis sur 2 terrasses d'une surface totale de 264 m². La production annuelle est de 60 000 kWh, soit la consommation de 12 ménages. Grâce à cette centrale, le bâtiment de l'Hôtel de ville couvre une partie de sa consommation électrique. De plus, une partie de l'énergie produite est rachetée par EDF. Au final l'opération permet une économie de 50 % sur la facture d'électricité.

Isoler pour une facture allégée

En 2024, la Ville a procédé à l'isolation de la tuyauterie des réseaux de chauffage avec l'objectif d'économiser 20 000 € par an. Cette opération d'un montant de 150 000 € a été entièrement financée dans le cadre de certificats d'économie d'énergie. Ces dispositifs imposent en effet aux fournisseurs d'énergie de financer des actions permettant de réaliser des baisses de consommation au travers d'objectifs fixés par les pouvoirs publics. Des travaux de rénovation et d'isolation de la toiture de l'école élémentaire Paul Langevin ont également été réalisés qui devraient permettre des économies de 15 % sur le chauffage. Coût total des travaux : 161 420 €. En 2025, le toit de l'école maternelle Pont du Drac sera rénové pour améliorer l'isolation.

- 20% de consommation d'énergie

Le saviez-vous ?

En 2023, grâce à l'ensemble des actions menées sur son patrimoine (éclairage public et bâtiments), la Ville a réalisé une économie 20% de sa consommation d'énergie (chauffage, électricité...) par rapport à 2018. Au regard de la hausse des coûts de l'énergie, la commune a ainsi évité une dépense de 1 190 000 €.



Energie : des solutions pour baisser sa consommation

Chaque année, dans le cadre du Mois de l'Énergie, la Ville accompagne les Fontainois vers la transition énergétique. Plusieurs visites et ateliers sont organisés pour transmettre astuces et conseils permettant d'agir sur sa consommation énergétique et sa facture. L'édition 2025 du mois de l'énergie se poursuit jusqu'au 26 février et plusieurs rencontres se déroulent à Fontaine.

Mois de l'énergie : à vos agendas

Mercredi 19 février de 18h à 19h

Balade thermographie

Présentation de la thermographie infra-rouge, suivie d'une déambulation dans le quartier avec démonstration de l'utilisation de la caméra thermique.

→ Salle Pierre Fugain

Sur inscription : 04 76 00 19 09

Vendredi 21 février de 18h à 19h30

Atelier Économiser l'énergie chez soi

Animé par l'Alec

Découvrez des astuces pour réduire votre consommation d'eau et d'énergie tout en préservant votre confort.

→ Maisons des habitants George Sand

Sur inscription : 04 76 00 19 09

Plus d'infos

[grenoblealpesmetropole.fr](https://www.grenoblealpesmetropole.fr)



Autour de l'exposition

Tous les samedis à 15h

Visites commentées de l'exposition par une médiatrice culturelle

Du mardi au samedi - sur rendez-vous

Visites commentées pour les groupes

Samedi 22 février à 16h

Vernissage

Mercredi 5 mars de 15h à 17h

Atelier de création de masques pour le Carnaval
Sur inscription

Samedi 8 mars de 16h à 17h

Visite de l'exposition avec Alice Assouline

Samedi 15 mars à 16h

Conférence d'histoire de l'art Une peinture pas si réelle... Proche du rêve
Animée par Fabrice Nesta

Samedi 29 mars de 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques *Au delà du réel...*
Animé par Alice Assouline
L'artiste propose un atelier à partir de sa pratique. Il sera proposé aux participants de transformer un paysage photographique en une image décalée, imaginée.

À partir de 7 ans, sur inscription

Samedi 19 avril de 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques *Le rêve, un écho à nos paysages intérieurs*
Animé par Aïda Diop

Quel est le potentiel poétique du rêve ? Au cours de cet atelier, les rêves réels ou imaginés deviennent une matière première à partir de laquelle des paysages intérieurs sont tracés. Les participants dessinent et écrivent à l'encre de chine et sont invités à venir avec leur rêve...

À partir de 7 ans, sur inscription



EXPOSITION

Après la nuit

Alice Assouline expose au VOG du 22 février au 19 avril. Au travers de son exposition *Après la nuit* l'artiste nous invite à découvrir son univers où peintures, dessins et sculptures se rencontrent pour explorer les liens entre réalité et imaginaire.

Artiste française née en 1985, Alice Assouline réside et travaille à Grenoble. Elle tire son inspiration des contes et légendes populaires. Elle arpente des paysages aux lueurs matinales ou crépusculaires et, au travers de la photographie, capture des instants d'une inquiétante étrangeté. Ces clichés, une fois exposés dans son atelier, se mêlent aux récits collectés et à son imaginaire foisonnant. De cette fusion naissent des peintures grandioses qui embarque le public dans un monde à l'esthétique naïve ou dans des dessins plus intimes. Les sculptures, quant à elles, prennent vie à partir des formes émanant de ses tableaux et dessins.

Entre peurs et désirs

Au croisement de ces peintures, dessins et sculptures, l'artiste explore les liens entre réalité et imaginaire. Alice Assouline crée ainsi des espaces qui permettent aux peurs et fantasmes inscrits dans l'imaginaire collectif de s'exprimer, invitant chacun à un voyage au cœur de ses propres terreurs et désirs inavoués.

Du 22 février au 19 avril

Exposition d'Alice Assouline "*Après la nuit*"
→ VOG

🔍 **Plus d'infos**

levog-fontaine.eu - 06 73 21 46 67

Alice Assouline en musique

Le 28 mars, à La Source, la classe de piano du Conservatoire à rayonnement communal donnera un concert illustré par les œuvres d'Alice Assouline, intitulé *Il était une fois...*

Vendredi 28 mars à 18h

La Source
Sur réservation

🔍 **Plus d'infos**

lasource-fontaine.fr





©Dominique Richon

CONCERTS

Rythmes variés, plaisirs partagés !

En février, à La Source, 3 concerts au style bien différent : une conversation musicale avec Alain Chamfort, du jazz avec le duo Kitchen et du rap avec Rocé et Nemo Nebbia.

Tous les goûts sont dans la musique ! Avec une programmation aussi éclectique, chacun devrait trouver son bonheur et partager des moments d'exception.

Alain Chamfort, le meilleur de lui-même

L'artiste fait son grand retour avec un nouvel album, un EP en collaboration avec Sébastien Tellier et la réédition progressive de son impressionnant répertoire. Pour cet événement exceptionnel, Alain Chamfort propose à son public une expérience intime : un voyage musical à travers ses succès, ponctué d'une interview en direct. Avec son pianiste et Valli, son fidèle complice, il partagera des anecdotes et souvenirs marquants de sa carrière. Une soirée riche en confidences et en mélodies qui séduira les fans de la première heure.

Kitchen

Kitchen est un duo acoustique formé par Richard Bonnet et Michel Mandel à la clarinette, issu du collectif La Forge. Leur musique libre et sans frontières mélange l'inspiration d'un bluesman, influencé par Robert Johnson et celle d'un musicien classique, fasciné par Stravinsky et Éric Dolphy. Kitchen offre une expérience intime et immersive, créant un moment de partage unique avec le public.

Rocé et Nemo Bebbia, du rap singulier et authentique

Rocé, figure unique du rap français, s'inspire de son héritage familial et notamment de son père, le résistant Adolfo Kaminsky. Ses textes, empreints de conviction et d'espoir, font de lui une voix majeure du genre, avec 5 albums acclamés, dont Identité en crescendo (Prix Charles Cros) et Bitume (2023). Lauréat de la Cuvée Grenobloise, Nemo Nebbia propose quant à lui un rap authentique et percutant aux textes profonds. L'artiste mêle habilement le boom bap (courant musical apparu dans les années 80 aux États-Unis) à la modernité du rap actuel.

Alain Chamfort (conversation musicale)

Samedi 15 février à 20h30

→ La Source
Tarifs : 15 € à 27 €

Kitchen (jazz)

Mercredi 19 février à 19h30

→ La Source
Tarifs : 9 € à 14 €

Rocé + Nemo Nebbia (rap)

Jeudi 20 février à 20h30

→ La Source
Tarifs : 5 € à 12 €

Q **Programmation complète**
lasource-fontaine.fr



Dynamita's Roller Disco Party

Préparez-vous à chauffer vos patins et à plonger dans l'ambiance funky-disco des années 70 ! Le collectif Soul Gang, connu pour ses soirées Dynamita, vous fera vibrer avec des démos de roller dance, des initiations avec BBFX, une sélection musicale irrésistible signée DJs T-Groove et Galactico. Petits patineurs et grands danseurs, à vos roulettes !

Mercredi 26 février

2 créneaux : 17h30 < 19h30 et 20h < 22h30

→ Salle Edmond Vigne

Tarif : 5 € à 12 € - Sur réservation

Possibilité de prêt de patins sur place

Plus d'infos

lasource-fontaine.fr

Demi finale Buzz Booster

Depuis 15 ans, Buzz Booster met en lumière la scène rap et accompagne les talents émergents vers la professionnalisation. Après des présélections rigoureuses et une phase de qualifications régionales, découvrez les pépites sélectionnées lors d'une soirée live incontournable.

Vendredi 28 février à 19h30

→ La Source

Gratuit

Jusqu'au 13 février

Expositions

Exposition d'Amélie Feugnet et Benjamin Berthon
→ **Maison des associations Nelson Mandela**
Exposition de Kako
→ **VOG**
Clôture le jeudi 13 février à 18h

Samedi 8 février

Annie bricole la vitrine du printemps

→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Enfantillages

Cie Interlude et Cie
→ **La Guinguette à 20h30**
Tarifs : 10 € à 12 €

Dimanche 9 février

Enfantillages

Cie Interlude et Cie
→ **La Guinguette à 18h**
Tarifs : 10 € à 12 €

Mardi 11 février

Repair Café

Donnez une seconde vie à vos objets !
→ **Maison des habitants George Sand de 13h45 à 16h45**
Tarif : 4 € par objet (si la réparation est réussie)

Mercredi 12 février

Instant pour tous

Fabrication de bonhommes skieurs
→ **Maison des habitants Romain Rolland de 14h30 à 16h**
Sur inscription : 04 76 27 13 09
Tarifs : 0,50 € par personne - 1,50 € par foyer max

Vendredi 14 février

Soirée jeux (familles)

Avec la ludothèque
→ **Espace 3 POM' à 18h**
À partir de 4 ans

Samedi 15 février

Séance d'initiation à l'éducation canine

→ **Espace canin de liberté de 10h30 à 12h30** (à proximité de la salle Edmond Vigne)
Gratuit, sur inscription au 04 76 28 75 53 ou developpement.durable@ville-fontaine.fr

Annie bricole la vitrine du printemps

→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Caméléon

Sketch par Louis Bonhoure
→ **La Guinguette à 20h30**
Tarif : 10 €

Alain Chamfort (conversation musicale)

→ **La Source à 20h30**
Tarifs : 15 € à 27 €

Mercredi 19 février

Atelier numérique (jeunes)

→ **Médiathèque Paul Éluard à 15h**

Balade thermographie

Dans le cadre du Mois de l'énergie
→ **Salle Pierre Fugain de 18h à 19h**
Sur inscription : 04 76 00 19 09

Kitchen (jazz)

→ **La Source à 19h30**
Tarifs : 9 € à 14 €

Jeudi 20 février

Rocé + Nemo Nebbia (rap)

→ **La Source à 20h30**

Vendredi 21 février

Parlons numérique ! (adultes)

→ **Médiathèque Paul Éluard à 18h**

Atelier Économiser l'énergie chez soi

Dans le cadre du Mois de l'énergie
→ **Maison des habitants George Sand de 18h à 19h30**
Sur inscription : 04 76 00 19 09

Georges Sarras-Bournet en concert

Chanson française, voyage en chansons et poèmes
→ **La Guinguette à 20h30**
Tarif : 12€

Du 22 février au 19 avril



Exposition d'Alice Assouline Après la nuit

Peintures, dessins et sculptures
Vernissage le 22 février à 16h
→ **VOG**

Samedi 22 février

Annie bricole la vitrine du printemps

→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Atelier d'écriture poétique

Il y a des gens derrière les livres.
Animé par l'Office des transports poétique
Dans le cadre du 60e anniversaire de la médiathèque
→ **Médiathèque Paul Éluard de 14h à 17h**
À partir de 12 ans

Franck Bompard

Cie du Disque dur
→ **La Guinguette à 20h30**
Tarif : 10 €

Dimanche 23 février

Franck Bompard

Cie du Disque dur
→ **La Guinguette à 20h30**
Tarif : 10 €

Lundi 24 février

Atelier en familles

Fabrication d'attrapes-rêves
→ **Maison des habitants George Sand de 14h30 à 16h**
Sur inscription : 04 56 38 22 23
Tarifs : 0,50 € par personne - 1,50 € par foyer max
Réservé aux adultes accompagnés d'enfants

Mardi 25 février

Instant pour Tous

Préparons le Carnaval en fabriquant ensemble des accessoires sur le thème *Où est Charlie ?*
→ **Salle Marguerite Tavel de 14h30 à 16h**

Repair Café

Donnez une seconde vie à vos objets !
→ **Maison des habitants George Sand de 13h45 à 16h45**
Tarif : 4 € par objet (si la réparation est réussie)

Mercredi 26 février

Contes à croquer

→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Sortie à Cosmocité

Visite de l'exposition et séance au planétarium
→ **Maison des habitants George Sand à 11h**
À partir de 8 ans
Sur inscription : 04 56 38 22 23
Tarifs : 3 € par adulte, 2 € par enfant

Mercredi 26 février

Dynamita's Roller Disco Party

(danse)

2 créneaux : 17h30 < 19h30 et 20h < 22h

→ **Salle Edmond Vigne**

Sur réservation : lasource-fontaine.fr

Jeudi 27 février



Confitures solidaires

Seul ou en famille, préparez des confitures au profit d'associations solidaires Fontainoises.

→ **Maison des habitants George Sand à 13h30 à 17h**

Gratuit, sur inscription : 04 56 38 22 23

Vendredi 28 février

Buzz Booster (rap)

→ **La Source à 20h30**

Gratuit

BH Comedy Club

Soirée Comedy club

→ **La Guinguette à 20h30**

Tarif : 10 €

Samedi 1^{er} mars

La cabane des tout-petits

Dans le cadre de la Semaine nationale de la petite enfance

Partagez un moment privilégié autour du livre avec vos tous-petits.

→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Mardi 4 mars

Parlons bouquins ! (adultes)

→ **Médiathèque Paul Éluard à 17h30**

Goûter Karaoké

Goûter partagé, musical et convivial, pour petits et grands !

→ **Maison des habitants Romain Rolland de 16h à 19h**

Sur inscription : 04 76 27 13 09

Mercredi 5 mars

Atelier de création de masques pour le Carnaval

→ **VOG de 15h à 17h**

Sur inscription : 06 73 21 46 67

Instant pour Tous

Préparons le Carnaval en fabriquant ensemble des accessoires sur le thème *Où est Charlie ?*

→ **38 bis de 14h30 à 16h**

Parlons bouquins ! (jeunes)

→ **Médiathèque Paul Éluard à 17h**

À partir de 7 ans

Jeudi 6 mars

Après-midi jeux intergénérationnel

→ **Maison des habitants Romain Rolland de 14h30 à 16h**

Gratuit, sur inscription : 04 76 27 13 09

Vendredi 7 mars

Atelier en familles

Fabrication de gaufres

→ **Maison des habitants Romain Rolland de 10h30 à 12h**

Sur inscription : 04 76 27 13 09

Tarifs : 0,50 € par personne - 1,50 € par foyer max

Enfantillages

Cie Pois pilés

→ **La Guinguette à 20h**

Entrée : 8 €

Samedi 8 mars

La cabane des tout-petits

Dans le cadre de la Semaine nationale de la petite enfance

Partagez un moment privilégié autour du livre avec vos tous-petits.

→ **Médiathèque Paul Éluard à 10h30**

Visite de l'exposition *Après la nuit*

Avec l'artiste Alice Assouline

→ **VOG de 16h à 17h**

Enfantillages

Cie Pois pilés

→ **La Guinguette à 20h**

Entrée : 8 €

Mardi 11 mars

Préparation du Carnaval

Fabrication de bugnes et chocolats chauds

→ **Maison des habitants George Sand de 14h30 à 17h**

Gratuit, sur inscription : 04 56 38 22 23

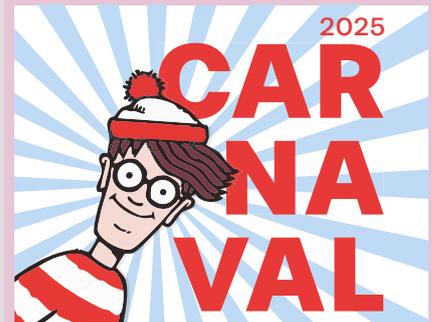
Repair Café

Donnez une seconde vie à vos objets !

→ **Maison des habitants George Sand de 13h45 à 16h45**

Tarif : 4 € par objet (si la réparation est réussie)

Mardi 11 mars



Carnaval

Thème de cette édition : *Où est Charlie ?*

Mettez vos plus beaux costumes pour défiler !

→ **Parvis de l'Hôtel de ville à 18h**

Mercredi 12 mars

Instant pour tous

Venez cuisiner des bugnes !

→ **Maison des habitants George Sand de 14h30 à 16h**

Sur inscription : 04 76 00 19 09

Tarifs : 0,50 € par personne - 1,50 € par foyer max

Jeudi 13 mars

Atelier chant

Avec l'artiste Maria Mazotta

→ **La Source de 18h à 21h**

Offert pour l'achat d'une place du concert de Maria Mazotta

Plus d'infos : clara.pelegry@ville-fontaine.fr

Asian Dub Fondation (world rock)

→ **La Source à 20h30**

Tarifs : 15 € à 23 €

Vendredi 14 mars

Maria Mazzotta (chanson italienne/ rock)

→ **La Source à 19h30**

Tarifs : 9 € à 14 €

Soirées jeux (adultes)

Avec la ludothèque

→ **Espace 3 POM' à 20h**

Samedi 15 mars (+ dim. 16 mars)

Stage de chant et création artistique

Proposée par l'association L'étincelle - Créations vocales et scéniques

→ **Espace Nelson Mandela de 9h30 à 17h**

À partir de 8 ans

Plus d'infos : letincelle-cvs.fr



**Tout l'agenda de votre ville :
ville-fontaine.fr**

Ensemble pour Fontaine

Soutenons nos associations !

Dans un contexte national marqué par des contraintes budgétaires, notre majorité municipale fait le choix d'un engagement durable en faveur du monde associatif. Nous ne nous contentons pas de dire que nous les soutenons, nous le faisons réellement ! Ainsi, en 2025, nous augmentons de 8 % les subventions municipales aux associations. Une avancée majeure qui témoigne de notre détermination à les soutenir et à les reconnaître comme des piliers de la vitalité de Fontaine.

Quelles soient sportives, culturelles, éducatives ou solidaires, les associations jouent un rôle essentiel. Elles renforcent la cohésion sociale et enrichissent la vie locale. Soutenir leurs projets, c'est soutenir celles et ceux qui s'engagent avec passion pour les autres.

Grâce au label Terre de Jeux 2024, Fontaine a pleinement saisi l'élan des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le nombre d'adhérents dans nos clubs a augmenté de 10 %, atteignant 4 550 licenciés, et 64 % de nos élèves sont inscrits dans un club sportif, un record depuis 2012 (+18 points depuis 2020). Ces chiffres reflètent l'engouement pour le sport, porté par nos 511 bénévoles, véritables moteurs de la vie associative.

La Ville de Fontaine poursuit cette dynamique post-Jeux Olympiques et Paralympiques en apportant un soutien exigeant aux clubs sportifs. Ce soutien passe par des subventions, des aides indirectes comme la mise à disposition de la maison des associations, des équipements sportifs adaptés ou encore le lancement de formations à destination des bénévoles.

Face aux défis économiques et sociaux, notre majorité municipale choisit d'investir dans ce qui nous unit et nous rassemble. Le sport et la culture en font incontestablement partie. Merci aux associations pour leur engagement quotidien à Fontaine.

Luc Forestier, président

Franck Longo, maire

Adjoints : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

Conseillers délégués : Francesco Alessi, Marie-Ange Saoletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Christian Faure, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

Conseillers : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Geneviève Berail.

Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

Budget 2025 : Avenir compromis

Nous aurions apprécié que le maire ouvre cette séance du conseil municipal en présentant ses vœux aux élu-es, un simple geste de respect pour l'institution démocratique. Fidèle à son style, il a esquivé cette marque de courtoisie.

Nous aurions aimé saluer des investissements conséquents, mais nous avons eu la confirmation que les 44 millions annoncés en début de mandat se réduiront à 22 ou 24 millions; une réduction drastique qui traduit le fossé abyssal entre les promesses et les actes. Quant au projet du groupe scolaire Rose Valland, il ne verra le jour que vers la fin du prochain mandat, pénalisant nos enfants et leurs familles.

Il aurait été bien d'assister à une présentation budgétaire claire et sincère, où la majorité aurait pris en compte les besoins essentiels des habitants. Au lieu de cela, nous avons assisté à une démonstration de suffisance, marquée par une absence totale de vision politique. L'éducation populaire, la jeunesse, la culture, la santé, le sport, les solidarités, le développement économique et commercial sont relégués à l'arrière-plan, dans une gestion minimaliste. Il aurait été judicieux que la majorité se penche sur l'avenir en proposant des projets innovants et cohérents. Mais non, pas une mesure nouvelle proposée, pas un programme pour renforcer les relations internationales ou encourager les échanges avec nos villes jumelles. Ce repli est indigne de notre ville et de son histoire. Enfin, nous aurions aimé un minimum de transparence. Cette présentation était un rideau de fumée, mêlant chiffres opaques, annonces erronées et invectives gratuites à l'encontre des municipalités précédentes.

En persistant dans cette voie, la majorité ne trahit pas seulement ses engagements, elle trahit aussi les habitants.

Pour notre part, nous continuerons à porter des idées ambitieuses, car notre ville mérite mieux que ce budget sans souffle et cette gouvernance sans boussole.

Pour un futur plus serein un nouvel horizon et un changement de cap s'imposent.

Jean-Paul Trovero (PCF), président

Amélie Amore (PS),
Raymond Souillet (société civile)
Laurent Jadeau (PCF)

Oser à Fontaine

Budget 2025 et bilan municipal

Nous avons pris l'engagement de défendre un programme de gauche et écologiste et c'est avec cette boussole que nous avons analysé le budget 2026 de l'équipe du Maire.

Nous défendons des instances participatives portées par les Fontainois.e.s avec l'ambition qu'elles deviennent des lieux d'éducation populaire.

Au lieu de cela, ce qui existait a été rayé de la carte. Ils préfèrent le descendant ciblé à l'ascendant partagé.

Ils n'ont pas osé le sens unique pour la Chronovélo, ce qui limitera les trottoirs, les arbres et la dynamisation du commerce qui aurait pu bénéficier de développement urbain.

Concernant l'offre de commerce, pourquoi ne pas avoir pensé la première année gratuite dans tous les locaux communaux vides ?

Pourquoi ne pas avoir créé une pépinière d'associations, d'artisans, de l'économie sociale et solidaire et du co-working ?

Concernant les écoles, c'est mieux.

Rénover les bâtiments, repenser les cours d'écoles, retravailler le périscolaire sont des objectifs partagés.

Pour la tranquillité, là où leur politique de droite prône les caméras et le répressif, nous priorisons avant l'éducatif et le préventif.

Pas besoin d'armement ni de chien pour créer du lien social, rassurer et créer de la proximité. Nous ne pouvons soutenir une politique qui éloigne les êtres humains et favorisent la peur.

Le secteur Social manquait d'une subvention d'équilibre renforcée, pour permettre au CCAS d'agir plus et mieux envers ces publics chaque jour plus nombreux. Mais ils ne proposent que d'augmenter le prix des résidences personnes âgées.

Pour la Santé, alors qu'il est urgent d'agir pour de nouveaux médecins, ils se contentent d'attendre une action gouvernementale. Il faut maintenant créer un centre de santé avec plusieurs types de médecins. C'est urgent et c'est criant.

Nous défendons des visions différentes, comme le sont la droite et la gauche.

Alors nous, groupe politique de gauche, dont ils n'ont pas voulu reconnaître le rôle, nous avons voté contre ce budget.

Sophie Romera (L'APRÈS), présidente

Jérôme Dutroncy (LFI)

LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



À votre service

→ Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

→ Services techniques municipaux

2 allée de Gève - 04 76 26 93 30
04 765 38600 (demandes d'intervention)

→ Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

→ Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi et dimanche

Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et vendredi

→ Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

Santé

→ Espace santé Simone Veil

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46
Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations gratuites

→ Centre de santé sexuelle

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40
Conseils et informations, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

Petite enfance

→ Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

Espace famille

14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10
espace.famille@ville-fontaine.fr

Loisirs

→ Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62
Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille tous les jours dans ses 2 bassins intérieurs :

Le lundi : 12h-13h25

Le mardi : 12h-13h25

Le mercredi : 16h15-19h30

Le jeudi : 11h30-13h45

Le vendredi : 11h30-13h45 et 16h45-19h30

Vie associative

→ Maison des associations Nelson Mandela

30 Rue de la Liberté - 04 85 59 00 03

Collecte sélective et tri

→ Renseignements : 0 800 50 00 27

→ Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.
Habitat individuel mardi ou vendredi.

→ Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.

→ Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi

→ Verre : containers spéciaux

Déchèterie Fontaine

→ Horaires "Proxi-plus" modifiés au 1er juillet 2024

Toute l'année (sauf juillet et août)

Mardi et mercredi : 8h15 - 14h15

Jeudi : 8h15 - 12h15

Vendredi et samedi : 8h15 - 12h et 13h - 17h30

Du 1^{er} juillet au 31 août

Du mardi au samedi : 8h15 - 14h

Urgences

→ Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

→ Urgence gaz : 0 810 43 30 38

→ Urgence électricité : 09 726 750 38

→ Fuites d'eau sur le réseau

d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30

(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048

Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : ville-fontaine.fr

Éducation

Préinscriptions pour la rentrée 2025

Votre enfant est né(e) en 2022 ? Vous êtes invités à le préinscrire pour la rentrée scolaire 2025 auprès de l'espace famille. Les pièces à fournir :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- carnet de vaccination
- attestation Caf (avec numéro allocataire et quotient familial)
- avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023
- selon la situation : jugement de divorce ou de garde alternée, notification de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé

La toute petite section

Une préinscription est également possible en classe de toute petite section pour les enfants nés entre janvier et juin 2023. Cette préinscription ne constitue cependant pas un accord car les places sont limitées.

À vos agendas

Les inscriptions se dérouleront du lundi 3 février au lundi 31 mars 2025 aux horaires d'ouverture de l'espace famille :

- lundi, mercredi, jeudi : 8h-12h et 13h-17h
- mardi : 8h-12h et 16h30-18h
- vendredi : 8h-12h

Q Renseignements

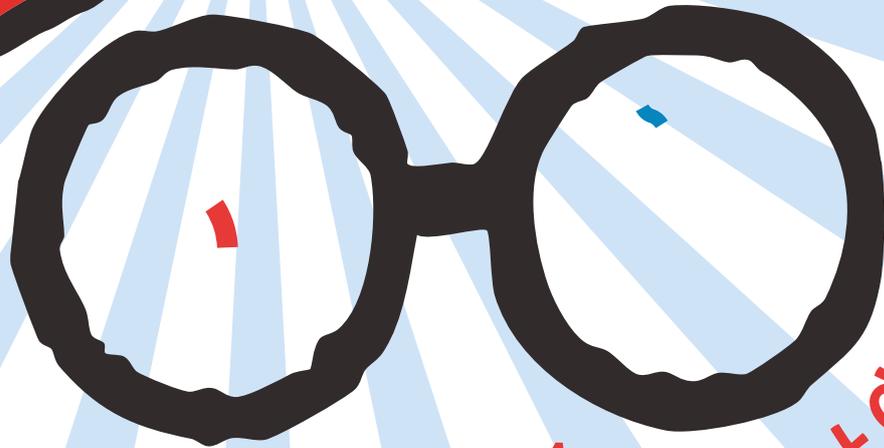
Espace famille

14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10
espace-citoyens.net/fontaine



2025

CARNAVAL



Mais où est Charlie?

Départ — 18h
Hôtel de ville

Mardi
11 MARS

ville-fontaine.fr